



Communiqué de presse

Cournon, le 4 octobre 2018

Contractualisation dans la filière bovine : signature d'un accord-cadre national entre ELVEA France, Agromousquetaires et Intermarché

Officialisé le 4 octobre au Sommet de l'élevage de Clermont-Ferrand (63), l'engagement d'ELVEA France, d'Agromousquetaires et d'Intermarché se base sur un schéma contractuel unique, en faveur de l'approvisionnement local. Une initiative qui rencontre les attentes des éleveurs et des consommateurs, dans l'esprit des États Généraux de l'Alimentation.

Proximité et approvisionnement local

« *Le plus court chemin du producteur au consommateur* » telle est l'ambition de cet engagement tripartite qui met en lien, dans une même région, les chefs d'entreprise Intermarché avec les éleveurs ELVEA.

Objectif : proposer aux consommateurs des points de vente Intermarché de la viande Jean Rozé, issue d'élevages allaitants locaux respectueux du bien-être animal et de l'environnement, le tout à un prix qui prend en compte les prix de revient des éleveurs.

« *Notre attachement à la proximité et à chaque maillon de la filière se traduit par un travail d'approvisionnement local et par une maîtrise de la chaîne de production qui nous permet de proposer cette offre issue d'élevages proches de nos clients, et de valoriser les démarches engagées par les éleveurs* » explique Stéphane de Fontenay, Président du format « Super » d'Intermarché.

Un prix juste et rémunérateur pour les éleveurs

Dans la continuité des États Généraux de l'Alimentation et dans la démarche des plans de filière, cette contractualisation s'inscrit dans une logique de transparence sur l'ensemble de la chaîne de valeur. Le contrat s'appuie ainsi sur un cahier des charges précis.

« *Ce partenariat avec Intermarché et Agromousquetaires permettra une meilleure rémunération de nos éleveurs. Le contrat intègre un prix minimum garanti indexé à des éléments de coût de production. Avec cette contractualisation, qui va de l'éleveur au point de vente, le prix de revient des animaux est enfin pris en compte et ça, c'est nouveau* » détaille Philippe Auger, éleveur et Président d'ELVEA France

15 000 animaux par an

Collaborant avec les éleveurs dans chaque région depuis de nombreuses années, attentive aux spécificités locales, la SVA Jean-Rozé – filiale d'Agromousquetaires, le pôle agroalimentaire du Groupement Les Mousquetaires – est en mesure d'adapter l'offre aux besoins précis exprimés par chaque point de vente Intermarché. La SVA Jean-Rozé assure, grâce à un réseau de partenaire historique, la prise en charge des animaux, du transport depuis l'élevage jusqu'à la livraison dans les points de vente. Pour Yves Audo, Président d'Agromousquetaires, « *Pour chaque Intermarché engagé, cela signifie une contractualisation avec 2 à 5 éleveurs ELVEA. La base de notre organisation de production repose sur la contractualisation avec des éleveurs. Ce partenariat avec ELVEA France illustre la qualité des liens que nous développons, avec le monde agricole.* »



Cette contractualisation a pour objectif d'engager 100 magasins sur le dernier trimestre 2018 et d'atteindre près de 400 magasins en 2019. Cet objectif ambitieux permettra la contractualisation de près de 15 000 animaux par an.

À propos d'ELVEA France :

Le réseau ELVEA France fédère 36 associations d'éleveurs agréées Organisations de Producteurs de mise en marché, soit plus de 900 acheteurs (commerçants et abatteurs) et 18 000 éleveurs associés sur 74 départements. En 2016, le cheptel des éleveurs du réseau représentaient 23% du cheptel national allaitant et 4% du cheptel laitier. Le cœur de métier des OPNC repose sur le développement de démarches filières répondant aux demandes du marché. Ces dernières permettent aux éleveurs de mieux valoriser leur production en bénéficiant de démarches à fortes valeurs ajoutées. Les OPNC constituent aussi un vecteur clef d'information pour les éleveurs, de progrès technique et d'orientation de la production. Elles sont enfin des acteurs facilitateurs de la bonne mise en œuvre de la contractualisation entre éleveurs et acheteurs privés (négociants à bestiaux, abatteurs...).

C'est dans ce cadre que les échanges constants entre la SVA Jean-Rozé et les OPNC contribuent à la mise en marché organisée de la production ainsi qu'à l'évolution des productions en adéquation aux besoins du marché.

À propos d'Intermarché et d'Agromousquetaires :

Avec son statut unique de "Producteurs & Commerçants", Intermarché met le mieux-être des consommateurs au cœur de ses engagements. Ce positionnement unique dans la distribution française, qui unit le 5^e opérateur agroalimentaire et le 2^e distributeur indépendant en France, donne à Intermarché la capacité de s'adapter en permanence aux attentes des clients comme aux nouveaux enjeux sociétaux, pour "Mieux-Produire" et "Mieux-Manger". "Mieux produire", c'est soutenir une production française et responsable. "Mieux manger", c'est aider les Français à manger un peu mieux tous les jours. Intermarché, avec plus de 1 800 points de vente dans l'Hexagone, est une enseigne du Groupement Les Mousquetaires.

Agromousquetaires, le pôle agroalimentaire du Groupement Les Mousquetaires, compte 62 unités de production en France, 10 filières (bœuf, porc, traiteur/surgelés, lait, mer, épicerie, boulangerie/pâtisserie, non alimentaire, vins, boissons non alcoolisées) et 11 000 collaborateurs.

Contacts presse :

Source RP - Groupement Les Mousquetaires

Charlotte Rabilloud - 01 53 53 36 86 - 06 62 03 28 34 / charlotte@source-rp.com

Katia Picard - 01 69 64 27 53 - 06 07 50 57 92 / katia.picard@mousquetaires.com